## Municipalité

#### Ouverture du bureau municipal

Nous sommes heureux de vous annoncer que le bureau municipal est rouvert au public. Par souci d'assurer la sécurité des citoyens et des employés, la Municipalité a mis en place certaines mesures visant à limiter la propagation du virus .

Cependant, le bureau municipal sera fermé pour les jours fériés les mercredis 24 juin et 1er juillet.

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU! Site internet de la Municipalité

#### WWW.ST-SYLVESTRE.ORG

#### Vente de garage

Il n'y aura pas de vente de garage cette année dans la municipalité en raison du COVID-19.

#### La collecte des gros rebuts

La collecte des encombrants le **jeudi le 18 juin** pour vous débarrasser de vos gros objets. Nous vous demandons de mettre au chemin vos gros rebus la veille. Il est interdit d'y déposer des pneus, des fenêtres ou des matériaux de construction.

#### l'Écocentre

Écocentre à Saint-Patrice (Rue du Parc) HORAIRE ANNUEL (DU 4 MAI AU 31 OCTOBRE) Lundi de 9 h à 12 h Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 Samedi de 9 h à 12 h





#### Baril récupérateur d'eau de pluie À VENDRE

**Pourquoi?** Principalement, pour réduire la consommation d'eau potable. En dirigeant l'eau de vos gouttières dans un baril récupérateur d'eau de pluie, vous aurez la solution idéale et écologique pour l'arrosage de votre jardin, sans gaspillage d'eau potable.

Au coût de 30\$/baril

Nombre limité. 1er arrivé 1er servi

Si vous êtes intéressés, contactez le bureau municipal 418-596-2384 poste 3

## Fabríque

Voici des nouvelles de notre Fabrique, en raison de la Covid-19, notre communauté paroissiale est toujours sur PAUSE.

OBIECTIF ANNUEL

40 000 \$

35 000 \$

30 000 \$

20 000 \$

10 000 \$

5 000 \$

2 500 \$

Malgré tout, la vie continue et penser à de nouvelles façons de faire la CVA fait partie de notre réflexion.

Notre CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT (CVA) se poursuit en juin. Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien.

Pour cette année et pour les années à venir, il en va de votre générosité pour conserver notre lieu de culte. Nous devons insister, car l'avenir de notre paroisse en dépend. Il en va de même pour l'ensemble des services que nous tenons à vous offrir sur place, qu'il s'agisse de baptêmes, de mariages, de messes et de toutes les autres occasions où il fait bon se rassembler dans notre église tant pour prier que pour célébrer.

Nous aimerions rappeler à tous les paroissiens que la moindre des offrandes est nécessaire et bienvenue. Par ces temps difficiles, il est laborieux pour nous de solliciter votre générosité. Toutefois, nous savons que vous êtes généreux et que vous n'avez pas peur de donner pour une bonne cause. Or, celle-ci, c'est la vôtre. Soyez généreux envers vous-même.

Nous avons atteint en ce 30 mai 4964\$. Pour un objectif de 40 000 \$. Votre contribution serait de : 175 \$ par adulte 300 \$ par couple ou selon vos moyens. Toutes les contributions pour la CVA, chauffage, entretien ou autre sont les bienvenues

Il est important de rappeler que tout don donne droit à un crédit d'impôt. PS : Étant donné le contexte présentement, aucun bénévole ne passera pour la CVA. Si vous désirez contribuer, plusieurs façons de faire s'offre à vous.

- Par la poste avec un ou des chèques à l'ordre de la « paroisse Ste-Mère-de-Jésus »
- Par virement bancaire (communiquer avec le bureau 418-596-2384 poste 1)
- Par virement interac (communiquer avec le bureau 418-596-2384 poste 1)

Le bureau de la Fabrique est ouvert, il est possible de rejoindre votre secrétaire par téléphone au 418-596-2384 poste 1 ou par courriel : <a href="mailto:paroissestsylvestre@hotmail.com">paroissestsylvestre@hotmail.com</a>.

Votre président et toute son équipe vous remercient.

#### Mon Église j'y tiens, mon Église je la soutiens.

Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-joint et le retourner au bureau de la Paroisse Sainte-Mère-de-Jésus (Église Saint-Sylvestre) 423-B, Principale Saint-Sylvestre G0S 3C0

<b>&lt;</b>	 	
NOM :		
ADRESSE :		
TELÉPHONE :	Reçu: 📘 🕽 (	Dui 📘 🕽 Non
Votre don (s) : CVA\$ Chauffage	\$ Autres	\$

## Organismes

#### **FADOQ**

## Reprise des activités extérieures : agir avec prudence et intelligence

Depuis le 20 mai, le gouvernement Legault a autorisé la reprise de certains sports (individuels extérieurs) et ce, dans toutes les régions du Québec.

En ce qui concerne les personnes de 70 ans et plus, le gouvernement du Québec a signifié au Réseau FADOQ qu'il encourage les gens de cette tranche d'âge à bouger en respectant les principes de distanciation sociale. Les recommandations à suivre sont donc les mêmes pour la pratique du sport et du loisir que pour toutes les autres activités.

# DÉCOUVREZ LOTBINIÈRE En été...





#### Parc ouvert et jeu de baby-foot géant pour tous

La municipalité a mis à la disposition de l'école et à tous les gens de St-Sylvestre un jeu de style baby-foot géant munit de cordes qui permettent la distanciation sociale. Le jeu permet à 14 joueurs et moins de s'amuser.

Merci de respecter le matériel.

D'ailleurs tout le parc est réouvert avec des règles sanitaires. Le skate parc sera mis en place sous peu.



#### BASE-BALL POUR LES 5 à 12 ANS.

Il est probable qu'il y aura du base-ball comme à chaque année. À partir du 30 juin, les jeunes qui voudrons participer pourront se présenter au terrain de balle à tous les mardis dès 18h30 (annulé en cas de pluie).

Il y aura des surprises à la fin de chaque partie! C'est gratuit!

#### Il n'y aura pas de cours de natation cet été

En raison de la pandémie, il n'y aura pas les cours de natation habituel du vendredi matin pour aller à la piscine de Thedford Mine. On ne pourrait pas assurer la distanciation sociale dans l'autobus et pendant les cours.

Ce n'est que partie remise à l'année prochaine! Merci pour votre compréhension!





Étant donné qu'il n'y a pas de cours de tennis possible, la LTSA organise une ligue de grande envergure (Tennis en simple).

Pour les intéressés, voir les informations sur : www.liguedetennisstagapit.com



La bibliothèque va ouvrir ses portes incessamment avec les directives de la Santé Publique. Un communiqué sera diffusé sur le site de la Municipalité: <a href="www.st-sylvestre.org">www.st-sylvestre.org</a> et sur le site de la bibliothèque: <a href="www.bibliothequelarencontre.com">www.bibliothequelarencontre.com</a>

#### **MOT DU MAIRE**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 mai 2020.

Mario Grenier, maire

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Les états financiers 2019 ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton en date du 4 mai 2020. Dans le cadre de cet audit, l'auditeur a, conformément à la Loi, établi les états financiers de la Municipalité de St-Sylvestre. Ce rapport concerne l'administration municipal.

À la suite de la réalisation de son mandat, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que «les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de St-Sylvestre, au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public».

#### LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2019 nous indiquent que les revenus de fonctionnement et les revenus d'investissement ont été de 2 514 553\$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 2 566 064\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice de 318 010 \$.

Au 31 décembre 2019, la Municipalité possédait un excédent non affecté de 180 662\$

Voici ce que révèle l'état de la situation financière (bilan) en bref au 31 décembre 2019 :

Actifs financiers: 1 049 572\$

Passifs: 4 251 952\$

Actifs non financiers: 7 247 187\$ Excédent accumulé: 4 044 807\$

Endettement total net à long terme : 3 202 380\$

REVENUS: 2 514 533\$ CHARGES (DÉPENSES): 2 566 064\$ DÉFICIT DE L'EXERCICE: 51 311\$



#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

#### Aide-conseil aux propriétaires de maisons anciennes

Sainte-Croix, 15 mai 2020 – Les propriétaires d'une maison datant d'avant 1950 désireux d'entreprendre des travaux de rénovation extérieurs peuvent bénéficier d'un service-conseil en architecture patrimoniale pour les guider dans la planification. La MRC de Lotbinière participe au projet régional de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA) qui permet aux résidents de nos 18 municipalités d'avoir accès à ce précieux service.

#### Expertise d'une architecte spécialisée en patrimoine pour 100 \$

Le ou les propriétaires doivent désirer préserver ou retrouver le cachet patrimonial de leur résidence. Le mandat a été confié à la firme Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée dans le patrimoine bâti. L'architecte se déplace sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant devra débourser un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour bénéficier de l'aideconseil. Quinze visites seront offertes en 2020 dans notre MRC, sur le principe du premier arrivé.





#### Inscription en ligne

Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche devront déposer leur demande en ligne sur le site internet capcha.ca.

Après la visite à domicile, la firme d'architecte remet un rapport complet aux propriétaires, incluant des esquisses de la maison après une rénovation appropriée.

Ce projet, qui a reçu l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d'appui et de rayonnement des régions* (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

- 30 **-**

Source: Marie-France St-Laurent 418 926-3407, poste 222 ou info@capcha.ca



La municipalité invite tous les enfants de 5 à 12 ans à s'inscrire au

# TERRAIN DE JEUX de ST-SYLVESTRE

Du 29 JUIN AU 20 AOÛT 2020 **Horaire:Terrain de jeux: 9h-16h** Service de garde : 7h30-9h/16h-17h30

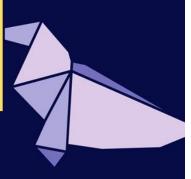


Il reste 1 place pour les 5–6 ans et plusieurs places pour les 7-8 ans et 9-12 ans.

#### Premier arrivé, premier servi!

Cet été le terrain de jeux respectera la distanciation social et les directives gouvernementales.





Tarification			
Pour l'été entier	Pour le 1 <sup>er</sup> enfant: 275\$		
	Pour le 2 <sup>e</sup> enfant : 250\$		
	Pour le 3 <sup>e</sup> enfant :225\$		
À la semaine	50\$ par enfant		
À la journée	20\$ par enfant		

#### L'ouverture du terrain de jeux 2020 est confirmée

La Santé publique nous a communiqué plusieurs règles à suivre, en raison du COVID-19. Le nombre d'enfants par groupe d'âge sera réduit, la distanciation sociale de 2 mètres sera exigée, les activités extérieures seront privilégiées, la limitation des contacts physiques et les routines d'hygiène individuelle seront de mise. Si nous voulons assurer le service pour la totalité de l'été, il sera indispensable d'appliquer de façon stricte les procédures qui augmenteront les chances de garantir la santé des enfants et du personnel.

Une rencontre d'information aura lieu au centre multifonctionnel en juin. Les parents d'enfants inscrits seront contactés personnellement. Dès maintenant, vous pouvez procéder au paiement, la date limite est 26 juin.

			, •	•	<b>1</b>
Com	men	it s'	ins	crir	<b>e</b>

#### En personne

Au bureau municipal, situé au 423-B, rue Principale. **Du lundi au jeudi** de 8h30-16h **Sur rendez-vous** le vendredi 8h30-12h

#### Par téléphone ou par courriel

Au 418-596-2384 poste 2 avec Marie-Eva Lambert ou à loisirs@st-sylvestre.org

#### En ligne

-Rendez-vous sur notre site:

#### www.st-sylvestre.org

- -Cliquez sur l'onglet *loisirs*
- -Puis *Terrain de jeux*, cliquez sur le *fiche* d'inscription

## **Comment payer?**

#### En personne

Au bureau municipal, situé au 423-B, rue Principale. Du lundi au jeudi de 8h30-16h. Sur rendez-vous le vendredi 8h30-12h

#### Par chèque par la poste

À l'ordre de: La Municipalité de St-Sylvestre. Possibilité de faire 2 chèques, un à la date du paiement et l'autre postdaté de 10 jours plus tard. Au 423 B, rue principale, St-Sylvestre, Qc, GOS 3C0

#### En ligne

Par Accès D. Faire un virement entre personnes avec la municipalité

#### En inscrivant:

**Identification:** Loisirs St-Sylvestre

Raison du virement: Les initiales du parent

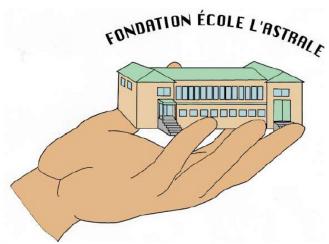
Le numéro de Transit: 20106 Le numéro d'institution: 815

Le numéro du compte/folio: 6642003

## Fiche d'inscription pour le terrain de jeux 2020

Préno	m et nom	Age	Date de	naissance	Grandeur de t-shirt	
#1					Conne	
#2						
#3						
(MÈRE)			ÈRE)			
			enom et Nom: Iresse (si différ	rente) ·	<del></del>	
	son:					
	et autre en cas d'urgence :			phone maison (si différente) :		
Countal			llulaire et autre	en cas d'urger	nce :	
Courriei:		-				
Dareanna à acm	taatay an ass dimer-	100 /011tm2 :	uia laa marri	nte\		
	tacter en cas d'urger	-	-			
La période d'inscription au terrain de jeux  Voulez-vous inscrire votre enfant au terrain de jeux?  Tout l'été (29 juin au 20 août)  À la journée (Indiquez les journées ):						
À la semaine:						
				Vous prévoye	elles semaines	
Cochez la ou les	Semaine 1 (29 juin au 3 ju		-+	VACANCES:	e cuc cu	
semaines:	Semaine 2 (6 juillet au 10 j Semaine 3 (13 juillet au 17					
	Semaine 4 (20 juillet au 24 juillet) VACANCES :					
	Semaine 5 (27 juillet au 31 juillet) VACANCES:		ICES:			
	Semaine 6 (3 août au 7 août) :					
	Semaine 7 (10 août au 14 août):					
	Semaine 8 (17 août au 20 août) :					
service de garde (Le matin à 7h30-9h et le soir à 16h-17h30)  Afin d'estimer le nombre d'enfants qui fréquentera le service, nous vous demandons de remplir cet espace.  Le prix d'inscription est le même avec ou sans le service de garde.  Tout l'été Non Oui, mais certaines journées ou semaines Préciser les quelles :						

مر خام ا	a 114 a				
Les dép		TERRAIN DE JEUX le matin ou na	ır téléphone au bureau municipal, si v	otre enfant doit	
	une autre personne r		ii teleprione au buleau municipai, si v	one emant doit	
De quelle façon votre enfant quittera le terrain de jeux à 16h?					
Seul à pie	ed ou en vélo Avec	un parent			
S'il y a lie	u, avec qui d'autres	que les parents?			
Prénom		Numéro de carte d'assurance maladie et l'expiration	Allergie(s)/Problème de santé?	Médicaments à prendre?	
#1					
#2					
#3					
Autorisa	ation				
Veuillez c	ocher pour donner	votre autorisation :			
J'autorise mon enfant à effectuer toutes les sorties (baignades ou visites) que ce soit à pied et ou en autobus avec le personnel du terrain de jeux.					
□ Mon e	enfant doit porter de	s flotteurs ou un ballon de flotta	aison que je fournis lors des baig	nades.	
□ J'autorise les animateurs/trices à appliquer de la crème solaire à mon enfant.					
J'autorise que mon enfant soit pris en photo et que ces photos soient affichées au terrain de jeux ou dans les médias.					
J'autorise le personnel de la municipalité, en cas d'urgence, à transporter mon enfant par ambulance dans un centre hospitalier afin de recevoir tous les soins médicaux requis par son état.					
Paiement  **NE PAS envoyer l'inscription à l'école.					
Quelle façon voulez-vous payer? Cocnez la					
□ Sur Accès D					
□ Par Chèque					
□ En personne					



## 21ième Assemblée générale annuelle de la Fondation École l'Astrale Le lundi 15 juin 2020 De 20 h 00 à 21 h 00 Sur la plateforme ZOOM

Lien d'accès :

https://us02web.zoom.us/j/85310065551

ID de réunion : 853 1006 5551

Pour connaître les procédures d'utilisation de la plateforme ZOOM, contacter Maxine au 418 997-4697

Les membres du Conseil d'administration invitent tous les membres de la Fondation École l'Astrale ainsi que la population de Saint-Sylvestre, à sa 21<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle.

Lors de l'assemblée, il y aura présentation des activités réalisées et du rapport financier pour l'année 2019.

### Bienvenue à toutes et à tous!

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation École l'Astrale

#### INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT



FEUX DE CAMP



FEUX D'ARTIFICE







INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES



## Permis de feux de brûlage

Vous devez faire la demande d'un permis et ce 48 heures avant.

Pour toute demande ou information,

communiquez avec monsieur Gilles Chabot 418-389-5961 ou Pierre Therrien au 418-390-2790.



#### AMENDE DE 500\$ À 50000\$

(en plus du paiement d'une facture en certaines circonstances)



« RALLYE GRATUIT » à se procurer sur le site www.craig-gosford.ca

Pour une troisième année consécutive, l'OBV du Chêne du Chêne offre son aide gratuitement aux citoyens de la MRC de Lotbinière pour identifier et éradiquer la berce du Caucase. La berce est une espèce exotique envahissante et elle est dangereuse pour la santé. Sa sève peut occasionner des brûlures. Il est important de procéder rapidement à son éradication car un seul plant peut produire jusqu'à 20 000 graines et causer l'apparition de milliers de plantules dans les années subséquentes. C'est pourquoi, tout au long l'été, l'OBV du Chêne publiera des renseignements utiles sur les réseaux sociaux pour apprendre aux citoyens à reconnaitre la berce du Caucase et à l'arracher de façon sécuritaire.

#### Quels sont les risques de blessures?

Il est recommandé aux citoyens de faire très attention s'ils aperçoivent de la berce du Caucase sur leur terrain. La sève de la berce peut causer des brûlures sur la peau après une exposition aux rayons UV du soleil. En cas d'exposition, enlevez la sève le plus rapidement possible avec un papier absorbant et lavez abondamment la surface atteinte à l'eau savonneuse. Couvrez la zone atteinte afin d'éviter toute exposition aux rayons UV pour une durée minimale de 48 heures. Dans tous les cas, il est fortement suggéré de contacter un médecin.

Pour de plus amples renseignements Samuel Lafontaine Conseiller en communication 819 593-2607 communications@obvduchene.org



#### \*\*Annonce importante \*\*

Le contexte actuel nous force à considérer certaines nouvelles opportunités et à prendre des décisions auxquelles nous n'avions jamais pensé auparavant.

C'est avec regret et le cœur lourd que j'annonce aujourd'hui la fermeture du Salon Lorry après 33 ans de loyaux services.

Je coifferai mes clients réguliers jusqu'au 20 juin 2020. Suite à quoi le salon sera fermé définitivement.

J'aimerais remercier sincèrement mes clients pour leur fidélité pendant toutes ces années. Ce fût un plaisir de vous côtoyer au quotidien, mais il est maintenant temps pour moi de réaliser d'autres défis.

Au plaisir, Lorraine Roussin

#### DATE LIMITE POUR VOS ARTICLES: 15 juin

Prochaine parution en juillet (à noter qu'il n'y a pas de journal en août)

Les envoyer à

loisirs@st-sylvestre.org